

Villes et villages fleuris

2025

Candidature de la commune
de Saint Martial de Mirambeau



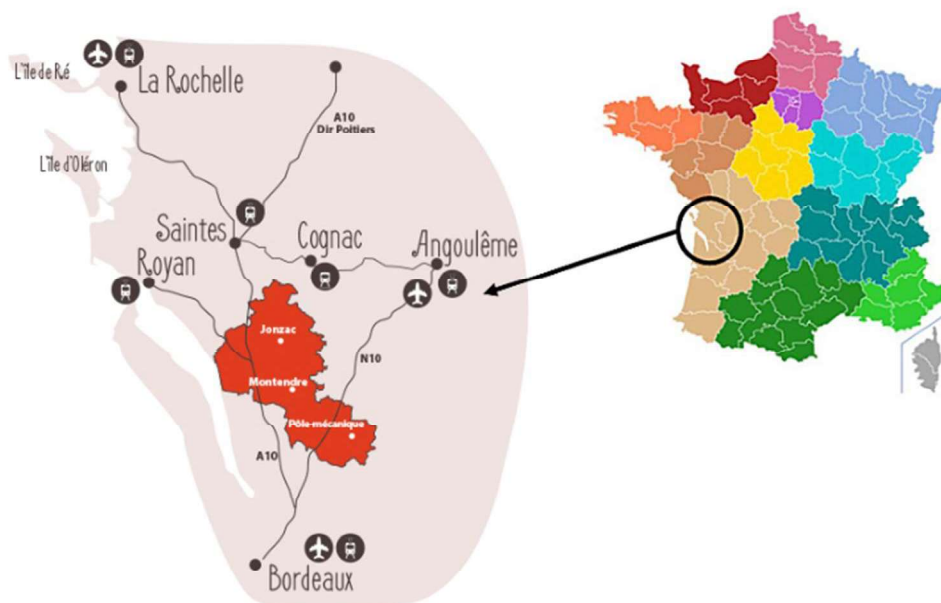
Présentation de notre petite commune rurale.....	1
Situation géographique	2
Activité économique	3
Tissus associatif culturel et loisirs.....	4
Patrimoine de la Commune	5-7
Le Projet municipal	8
La Stratégie d'aménagement paysager	9-10
Une Gestion différenciée	11
Animation et promotion de la démarche.	12
La Communication au cœur de notre projet.....	13
Sensibilisation et initiatives de nos habitants	14
Actions vers les visiteurs	15
Mise en valeur du patrimoine	16
Patrimoine végétal	17
Le Petit Patrimoine	18
Gestion environnementale	19
Biodiversité	20
Sensibilisation participative	21
Gestion de L'eau	21
Qualité de l'espace public et du cadre de vie	22-28
Analyse par espace.	22-32
Projets de développement	33-35
Annexes	36
Annexe 1 - Présentation de la commune	37
Annexe 2 - Organisation de la visite	38
Annexe 3 - Le plan de la visite.....	39
Annexe 4 - Coupures de presse	40
Annexe 5 - Les Animations du village en 2025	41



Présentation de la commune

Situation géographique

Saint-Martial de Mirambeau est une petite commune située au Sud-Ouest de la Charente Maritime en région Nouvelle Aquitaine. Cette commune appartient à l'arrondissement de Jonzac et désormais au canton de Pons.



Situé au carrefour de Bordeaux (80 kms au Nord), des plages de la côte Atlantique (45 kms de Royan), et à l'Ouest du pays cognacais (environ 50 Kms).

La région est touristique : située à quelques kilomètres de l'estuaire de la Gironde, de nombreuses activités sont proposées : randonnées pédestres, pistes cyclables et notamment en longeant

l'estuaire, pêches au carrelet et pour les amoureux des vieilles pierres notre patrimoine est riche en églises romanes.

908 ha de superficie

Une population de **310 habitants**,

Dans le cadre de l'élaboration de notre nouveau plan local d'urbanisme, les prévisions de croissance sont estimées à 2.5% sur les 10 prochaines années.



Activité économique

Saint-Martial De Mirambeau est une commune rurale membre de la communauté de communes de la Haute-Saintonge qui regroupe 129 communes et plus de 68 000 habitants.

Elle est également membre d'un syndicat intercommunal de 19 communes, qui assure la gestion et le fonctionnement d'un gymnase et d'une piscine d'été.

La proximité de Mirambeau offre aux habitants tous les commerces et services de proximité (maison de retraite, maison médicale, écoles primaires, collège, magasins alimentaires et non alimentaires...)

L'activité locale

Elle gravite essentiellement autour de l'agriculture : distillerie, producteur de légumes, commerce de bestiaux, poney club, chèvrerie, viticulteurs, céréaliers.

Plusieurs gîtes et chambres d'hôtes accueillent les touristes.

Des artisans sont également implantés sur la commune : créateur de site internet, électricien, camion pizza à emporter, concessionnaire agricole.

Une zone artisanale attractive

L'ensemble des terrains sont situés à la sortie de l'échangeur de l'autoroute A10. Un permis d'aménager a récemment été validé grâce au concours financier du Conseil Départemental qui a construit une route destinée à desservir cette nouvelle zone.

La commune est actuellement engagée dans l'élaboration d'un nouveau PLU.

Au nord de cette zone, le site de la Bertonnière est en pleine expansion depuis que Commune a procédé à une révision allégée de son PLU en 2022. A l'activité principale de distillation, l'entreprise s'est diversifiée dans une activité de brasserie. Aujourd'hui un projet de méthanisation agricole collectif est à l'étude avec un objectif de début de production au deuxième semestre 2026.



Tissus associatif culturel et loisirs

Quatre associations animent la vie de notre commune

✿ La Bonne Rencontre

L'association organise chaque année un festival de musique jazz baptisé **le festival des notes bleues** qui rassemble près de 600 personnes sur les places du village.

✿ La reliure de l'estuaire

L'association propose à ses adhérents qui viennent parfois de loin de s'initier à l'art de la reliure de livres anciens et à la création d'ouvrages.

✿ L'association de chasse La Bienvenue

Une organisation majeure chaque année autour d'une marche semi-nocturne la **Rando des Pataugas** où plus d'une centaine de personnes sillonnent les routes et chemins communaux.

✿ Les Amis Randonneurs

Les amateurs de randonnée et de marche peuvent découvrir les recoins de la commune et des communes alentour.



Marche dinatoire des associations en 2021.



✿ Une coach sportive possède également son établissement sur la commune et donne des cours de step dans la salle polyvalente.

✿ Les écuries du Plantis et son poney club. Un cadre agréable de 9 ha, au contact des chevaux, poneys et des animaux de la ferme, l'équipe du plantis accueille et propose différentes prestations : cours particuliers ou collectifs, stages scolaires, équitation adaptée (médiation animale)

Patrimoine de la commune

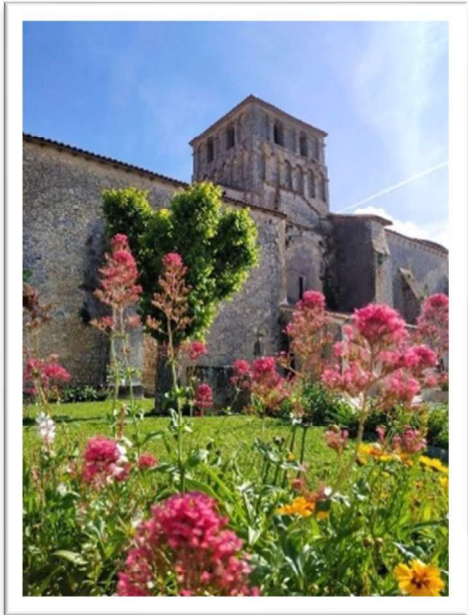
Le Patrimoine bâti

Essentiellement concentré au niveau du centre Bourg. Depuis plusieurs années, la commune est engagée dans la restauration et l'entretien des différents édifices qui le composent.

De nombreux massifs et arbustes sont venus apporter de la convivialité et du bien-être à l'espace public.

L'église Saint-Martial

L'église est inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 23 juillet 2003.



De style roman et a été édifiée en plusieurs étapes. La première construction remonte au XII^{ème} siècle (une vaste nef unique ainsi qu'un transept à absidioles avec clocher sur la croisée ont été édifiés).

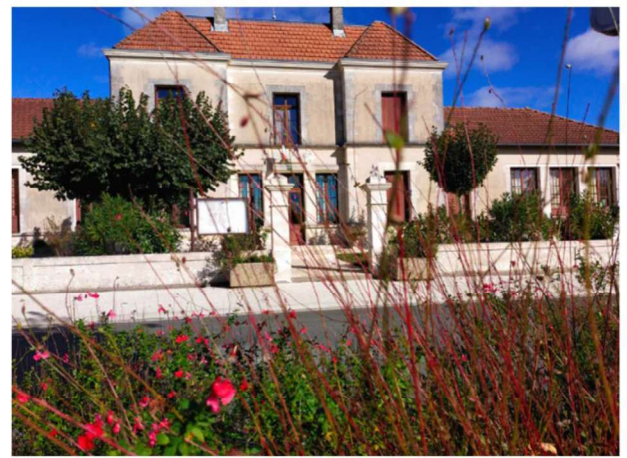
Une deuxième construction au XIII^{ème} siècle (le chœur et la tour d'escalier voient le jour).

Puis une troisième construction au XV et XVI^{ème} siècle (La nef est allongée et la façade actuelle est édifiée. Un sanctuaire avec deux travées de voûtes à ogives et nervures complète l'édifice. Il existe sous ce sanctuaire un ossuaire à voûte ogivale).

La Mairie

Ce bâtiment qui abritait jusqu'en 1971 l'école des filles (aujourd'hui la salle de l'atelier de reliure) et l'école des garçons (désormais la salle de Conseil Municipal) a été entièrement rénovée en 2013.

Deux logements locatifs ont été rénovés dont le dernier à l'étage en 2022.



La Salle polyvalente



Lieu de convivialité et de fêtes essentiel à la vie du village. Sa réservation est importante tout au long de l'année.

À la suite d'un sinistre l'édifice a été totalement rénové en 2021.

La Salle écomusée Jacques Fumé

Ancien bâtiment agricole cette salle est dédiée aux réunions des associations.

Inauguré en 2019 une plaque commémorative porte le nom du propriétaire d'origine, ancien exploitant agricole, garde-champêtre, conseiller municipal pendant de longues années.

Un homme apprécié et investi pour sa commune qui nous a laissé de nombreux écrits sur la vie d'antan de notre village.



Ancien presbytère



Ce bâtiment abrite aujourd'hui deux logements communaux. Tout l'espace vert est fleuri et entretenu par les locataires. Une des façades est ornée d'une magnifique glycine

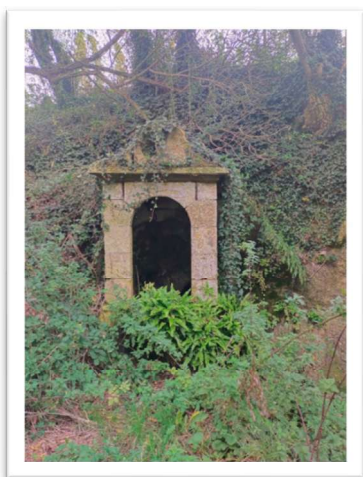


Un Petit Patrimoine



Notre territoire est riche d'un petit patrimoine qui conserve encore toute son authenticité. La municipalité et les habitants sont soucieux de préserver et d'entretenir l'histoire de ce patrimoine.

On peut y découvrir d'anciens lavoirs, fontaines et puits. Autrefois la commune comptait une quinzaine de moulins à vent et deux moulins à eau.



La fontaine du Font Guichot en contrebas du hameau de Bergis est ornée de la coquille de Saint Jacques de Compostelle.

Un Patrimoine Naturel

Notre commune dispose aussi d'un patrimoine naturel. Deux cours d'eau : La Molle, tant il est peu rapide, qui prend sa source dans le village au niveau de la fontaine du Breuil et le Ferrat au sud de la commune.

De nombreux étangs sillonnent la partie au nord du village et agrémentent **notre principal chemin de randonnées**.

En 2024 la commune est devenue propriétaire de l'étang au lieudit « Les crottes » et des petites parcelles de bois qui le bordent.





Bien vivre à Saint Martial de Mirambeau

Le Projet municipal

En 2020 nous avons proposé à l'ensemble des administrés de la commune un projet qui repose sur une volonté de solidarité dans le cadre d'une concertation et d'un dialogue permanent autour de cinq axes prioritaires.

- Consacrer du temps, de l'énergie et des moyens en faveur des personnes isolées, des personnes en difficulté et des personnes âgées
- Favoriser une communication citoyenne de proximité,
- Améliorer le cadre de vie de notre village
- Dynamiser notre tissu associatif, culturel et touristique.
- Accompagner le développement économique de notre village

La démarche « labellisation Villes et Villages Fleuris » permet de favoriser cet engagement. Elle représente un levier essentiel pour :

- Créer une dynamique participative avec nos administrés.
- Faciliter nos actions sur les enjeux environnementaux de demain.
- Favoriser la promotion touristique de notre territoire.

La stratégie d'aménagement paysager

La stratégie d'aménagement paysager repose sur plusieurs éléments que nous avons identifié en fonction du contexte géographique et environnemental de la commune et un ressenti des habitants pour améliorer le cadre de vie et la qualité de l'espace public. Notre village est traversé par une route départementale et l'ensemble des bâtiments publics est concentré dans un périmètre restreint qui lui donne un atout essentiel pour sa mise en valeur et notamment la création de cheminement doux.



➤ Trois axes structurants et prioritaires

✿ Une revitalisation du centre bourg

- L'amélioration de ses infrastructures et la modernisation de l'éclairage public.
- La création de cheminements doux et sécurisés pour les habitations situées à l'Est et l'ouest du bourg.
- L'aménagement en jardin public d'un terrain vague enclavé à l'ouest.

✿ Une mise en valeur du petit patrimoine existant

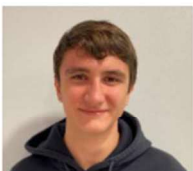
- Sur les trois sites de nos fontaines et lavoirs en y développant des espaces champêtres.

✿ Un fleurissement harmonieux et diversifié : jachère fleurie, rosiers, massifs et arbustes d'ornement et l'utilisation de zéro pesticide.

➤ Avec L'implication de toute une équipe

Les actions sont partagées en interne avec l'équipe des employés communaux et les élus lors des réunions du conseil municipal.

Dès 2021 nous avons signé un contrat d'apprentissage et un contrat d'insertion pour nous donner les moyens de lancer notre projet. Au terme de ces contrats, nous avons consolidé les emplois des agents du service technique. Le temps de travail hebdomadaire est passé de 40 à 68 heures.



Bastien TENAILLEAU



Angélique BIRAUD



François BLAS



Anne-Sophie RICHBON



Joachim GRUJET

➤ Et le Soutien de nos Partenaires

Il est indispensable de travailler avec de nombreux partenaires sur des sujets spécifiques et variés.

La Communauté Des Communes de Haute Saintonge (CDCHS) avec qui nous avons signé plusieurs conventions de mise à disposition de leurs équipes qui interviennent au niveau des rivières, du petit patrimoine et tout le côté paysager.

Le Département un partenaire indispensable pour le soutien financier qu'il apporte à nos différents projets.

La Maison de l'énergie pour son accompagnement sur des études énergétiques.

Une gestion différenciée

En fonction des lieux géographiques, nous avons mis en place une gestion différenciée pour optimiser les coûts, l'utilisation de l'eau et l'amélioration de la biodiversité.

Quatre espaces ont été définis.

✿ Les espaces paysagers structurés au niveau du centre bourg

L'entretien est très régulier et le fleurissement important.



✿ Les espaces loisirs

Au niveau de l'aire de jeu des enfants, du terrain de pétanque et du jardin public, l'entretien s'effectue chaque semaine par les employés communaux.

Une convention annuelle est signée avec la CDCHS pour l'entretien des autres massifs et plantation de cet espace.



✿ L'entretien est mensuel au niveau **des principaux hameaux**

✿ Les espaces naturels

Un cadre plus champêtre agrémenté ces espaces. L'entretien est régulier et fonction de la fréquentation.

L'entretien du chemin de randonnée est plus espacé pour préserver le côté naturel et l'écosystème.



Les berges du cours d'eau de la Molle sont ponctuellement entretenues uniquement pour éviter les blocages du lit de la rivière

L'entretien de la voirie secondaire se fait en deux passages annuels et sur les entrées de bourg nous organisons une tonte partielle.



La communication au cœur de notre projet

La communication est un élément essentiel pour sensibiliser et informer la population à notre démarche des villes et villages fleuris.

Le Bulletin Municipal

Une publication trimestrielle.

Ce magazine consacre régulièrement des pages sur notre démarche de labélisation « villes et villages fleuris, la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Sa conception est assurée en interne par quatre élus et notre secrétaire. La distribution est assurée par un employé communal.

Une enquête réalisée en 2024 auprès des administrés donne le bulletin municipal comme support de communication préféré. Il est consulté par 79 % des habitants et 51 % le conserve.

Le Site Internet

Création en 2021



[VIE MUNICIPALE](#) [CONNAITRE NOTRE COMMUNE](#) [VIVRE AU QUOTIDIEN](#) [DÉMARCHES ADMINISTRATIVES](#) [INFOS PRATIQUES](#)



Des Panneaux d'information

Implantation en 2021 de 7 panneaux dans les principaux hameaux.

L'Application Panneau Pocket

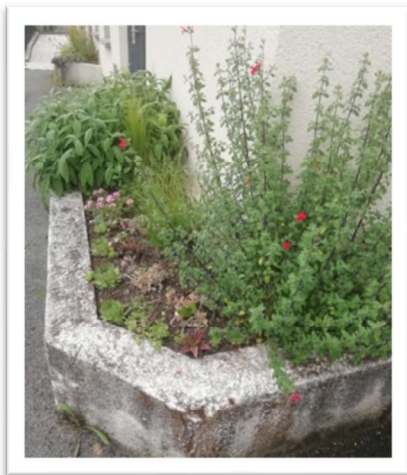
Nous avons complété ces moyens de communication avec l'application intramuros puis Panneau Pocket.

Un Page Facebook

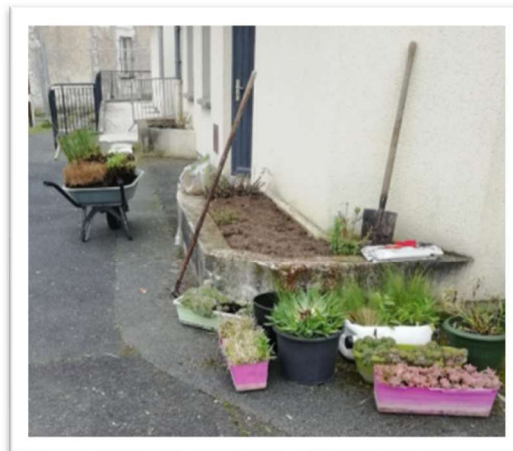
Une page Facebook a été créée en 2023.

Sensibilisation et initiatives de nos habitants

Une habitante locataire s'est proposée de fleurir les jardinières situées à l'entrée de la salle des fêtes et les massifs devant la salle des fêtes avec des boutures de son magnifique massif qui borde son logement



Madame Roy donne chaque année des boutures de plantes grasses pour agrémenter les parterres.



LE HAMEAU DE BERGIS

Ce site remarquable mérite d'être découvert. **La mise en valeur et l'entretien de ce hameau est le fruit du travail des résidents.**

On peut y découvrir, sans doute, l'un des plus beaux moulins à vent de la région avec son mur en moellons. La toiture existe encore ainsi qu'une aile externe.

Les parcs privés abritent des arbres de plus de cinquante ans et la vue panoramique de ce hameau est magnifique sur les coteaux de l'estuaire de la Gironde.



LE HAMEAU DE CHEZ BOUIT BRUNET

Les roses trémières sont préservées et mises en valeur par les habitants.

Actions vers les visiteurs

La découverte et l'attrait de notre village passe principalement par notre site internet. La labélisation de notre village permettrait de soutenir et de développer une promotion touristique plus large.

LE CHEMIN DE RANDONNÉE



Le tracé du chemin en vert nous montre le chemin de randonnée du récit de Jacques FUMÉ. Aujourd'hui, la traversée du domaine de Beauséjour est fermée. Le tracé en jaune permet d'en conserver toute son histoire. Une belle promenade de quatre kilomètres pour découvrir un magnifique paysage parsemé d'étangs.



Le chemin de randonnée de Jacques FUMÉ

LA VISITE DE L'ÉGLISE

Régulièrement, des promeneurs et des touristes de passage nous sollicitent pour visiter ce monument classé. Bien d'autre qui n'ont pas la chance de nous croiser doivent certainement faire demi-tour.

Depuis septembre 2024 nous offrons la possibilité de visiter l'église aux heures d'ouverture de la mairie. En dehors de ces créneaux horaires des visites peuvent être programmées en contactant un conseiller municipal porteur de cette initiative.

Un groupe de réflexion s'est constitué pour promouvoir d'autres actions sur ce monument.



Patrimoine végétal

Les nombreuses plantations d'arbustes et de plantes, la mise en valeur de nos espaces verts et nos haies champêtres donnent à notre territoire une diversité botanique très riche. Lorsqu'une plante meurt, elle est remplacée par une autre essence plus adaptée aux conditions climatiques et à la nature des sols.

Pour le choix des végétaux nous avons suivi principalement les conseils de Monsieur Bienvenu responsable des équipes du chantier d'insertion « la Haute Saintonge Fleurie ».

Notre choix est aussi guidé par M. EDOUARD horticulteur et Aurélie PAIVA responsable espaces verts de la Société Agrisem.

Notre programme de plantations

2020

Enherbement des abords de l'église sur sa partie nord
Plantation de rosiers sur les talus de l'entrée du parking de la salle des fêtes

Plantation d'arbustes d'ornement à l'entrée de la Mairie
Massif de fleurs au cimetière

2021

Massif de vivaces entre l'église et la Mairie
Plantation de deux haies champêtres à la Fontaine du Breuil
Plantation d'une haie champêtre la fontaine de Pas Y Bled
Plantation d'une haie champêtre rue des Moineries

2022

Plantation au niveau du parking de la salle des fêtes.

2024

Ensemencement de bulbes et d'une jachère fleurie à l'entrée du bourg rouet de Semillac.
Mise en place de graines devant la Mairie



L'entretien et la protection des espaces

Nous orientons le choix des végétaux en priorisant une limitation de leur arrosage et un entretien le moins contraignant possible.

Le responsable technique veille à entretenir les espaces verts de manière différenciée et adaptée à chaque espace en privilégiant :

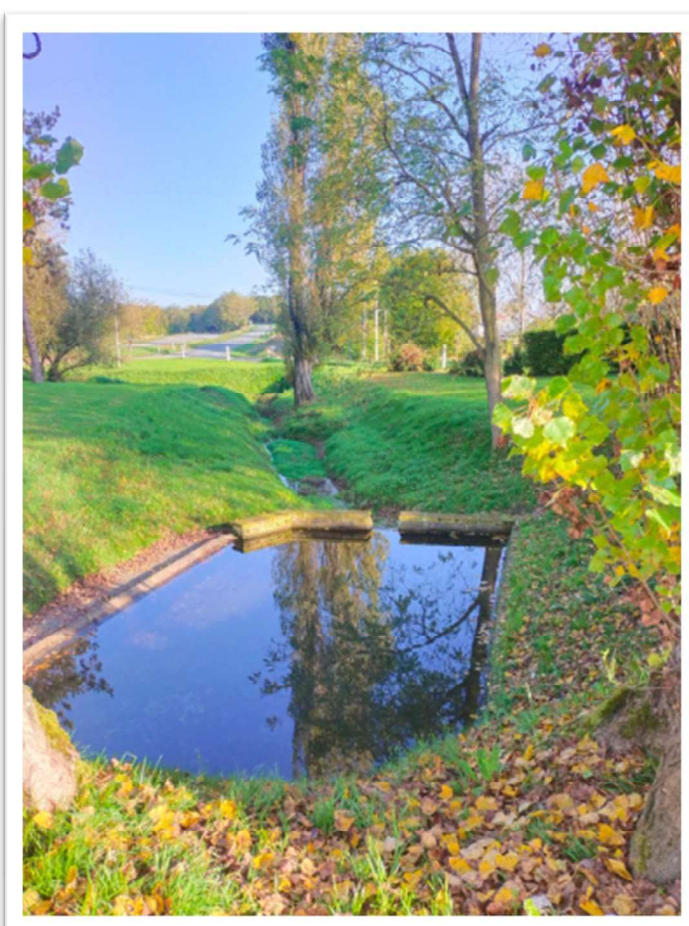
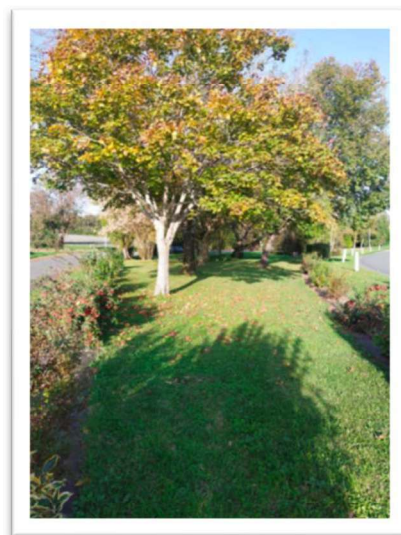
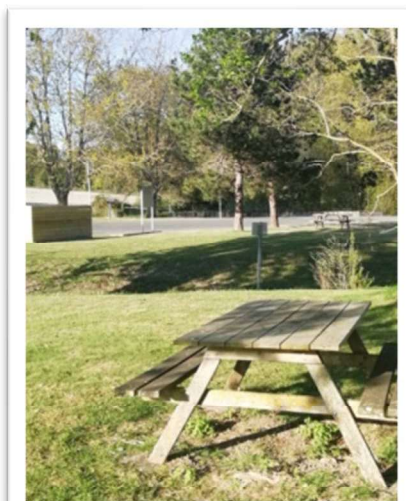
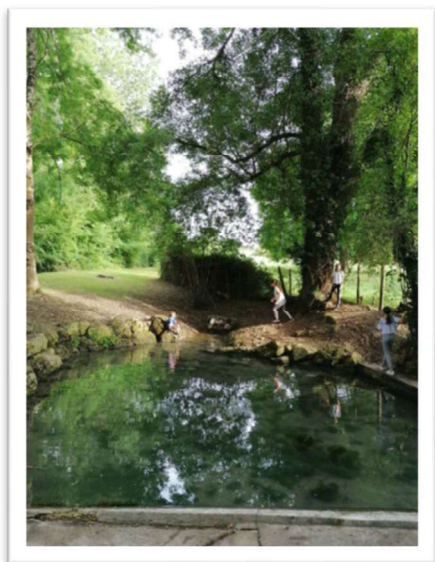
- ✻ Le renouvellement du paillage
- ✻ La fréquence des tontes
- ✻ La taille adaptée
- ✻ L'enherbement des trottoirs quand on s'éloigne du centre bourg

Le Petit Patrimoine

L'aménagement d'espaces champêtres et la restauration de nos trois fontaines

Dès 2021, l'équipe d'insertion « **Restauration du petit patrimoine** » de la CDCHS est venue pendant plusieurs semaines restaurer les lavoirs. Les employés communaux ont participé à cette opération.

Ces espaces sont agrémentés de haies plantées par l'équipe « **La Haute Saintonge Fleurie** »





Une implication au sein de la CDCHS

En tant qu'élus nous sommes membre depuis 2020 de la **commission sur la gestion des déchets** et nous participons à deux projets structurants qui impactent la gestion environnementale de notre commune :

- ✿ La commission en charge d'élaborer le **Contrat Opérationnel de Mobilité avec la Région Nouvelle Aquitaine**
- ✿ La commission en charge du **Programme Pluriannuel de Gestion PPG des cours d'eau de notre secteur** (le Taillon, le Ferrat et le Joncs). Cette étude sera à la fois un outil décisionnel, technique et économique permettant de prioriser les actions à entreprendre dans le respect de la réglementation (Loi sur l'Eau, Directive Cadre Européenne...).

Biodiversité

Plantation de haies et de massifs

Notre programme de plantation et la création d'un jardin public sur un terrain en friche favorisent une biodiversité riche et diverse.

Entretien du cours d'eau de « la Molle »

En 2020, une équipe « des brigades vertes » de la CDCHS est venue nettoyer la partie haute du ruisseau. Cette action redonne vie au cours d'eau et favorise une zone de biodiversité avec la bande enherbée mise en place par les agriculteurs riverains de la rivière.



Sensibilisation participative

La journée « Haute Saintonge Propre »

Chaque année nous participons à l'opération de collecte de déchets sur notre commune dans le cadre de l'action organisée par la Communauté de Communes de Haute Saintonge.



Campagne de Piégeage des frelons asiatiques

En juin 2024 la commune s'est engagée en achetant 80 pièges distribués auprès des habitants volontaires dans cette démarche.

Le retour d'un comptage sur 46 pièges donne une capture de 1 221 frelons dont 65 % de frelons asiatiques.

L'opération est reconduite en 2025.



Gestion de l'eau

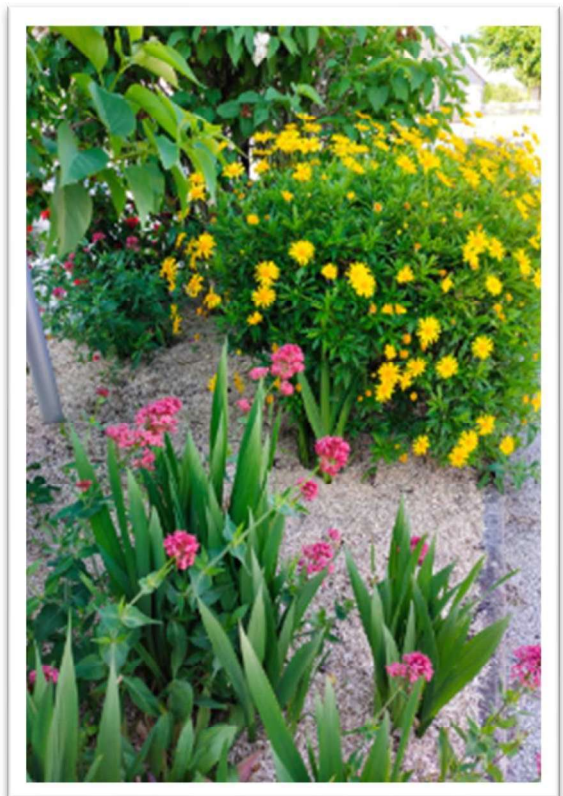
Les plantations utilisent des variétés résistantes à la sécheresse ce qui limite la consommation en eau.

Les premières années, les haies champêtres sont arrosées à partir de l'eau des fontaines ou au moyen d'une tonne à eau.

Les massifs de vivaces sont recouverts de chanvre qui favorise la vie du sol, l'enrichit et évite l'utilisation de pesticides.

Pour limiter la consommation en eau la mise en place de système de goutte à goutte est installé au niveau du jardin public et des massifs proches de la mairie.

Le paillage est régulièrement renouvelé.



*Qualité de l'espace public
et du cadre de vie*



Réhabilitation de la salle des fêtes

Une priorité de début de mandat.



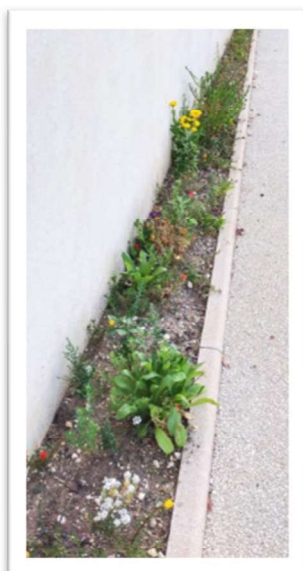
Cet édifice au cœur de l'animation et de la vie d'un petit village rural était fermé depuis 2019 pour des raisons de sécurité. En juin 2020 la toiture de ce bâtiment s'est effondrée. **Un impératif pour la municipalité : éviter une phase contentieuse et une longue procédure en responsabilité avec les entreprises.** Le dénouement favorable d'un accord amiable avec des différentes parties a dynamisé la reconstruction et en septembre 2021 nous avons inauguré la réouverture de la salle des fêtes au bonheur de tout un village.



Aménagement du centre bourg



La municipalité a engagé un programme de voirie sur trois ans.



✿ La rénovation des trottoirs rue de la Cimendière et route principale du bourg.

✿ L'aménagement de la place du 8 mai 1945

✿ La réfection du cheminement doux qui traverse l'aire de jeux et la création du cheminement doux de la Mairie à l'impasse des Fargues qui sécurise notamment la venue des enfants à l'arrêt bus.

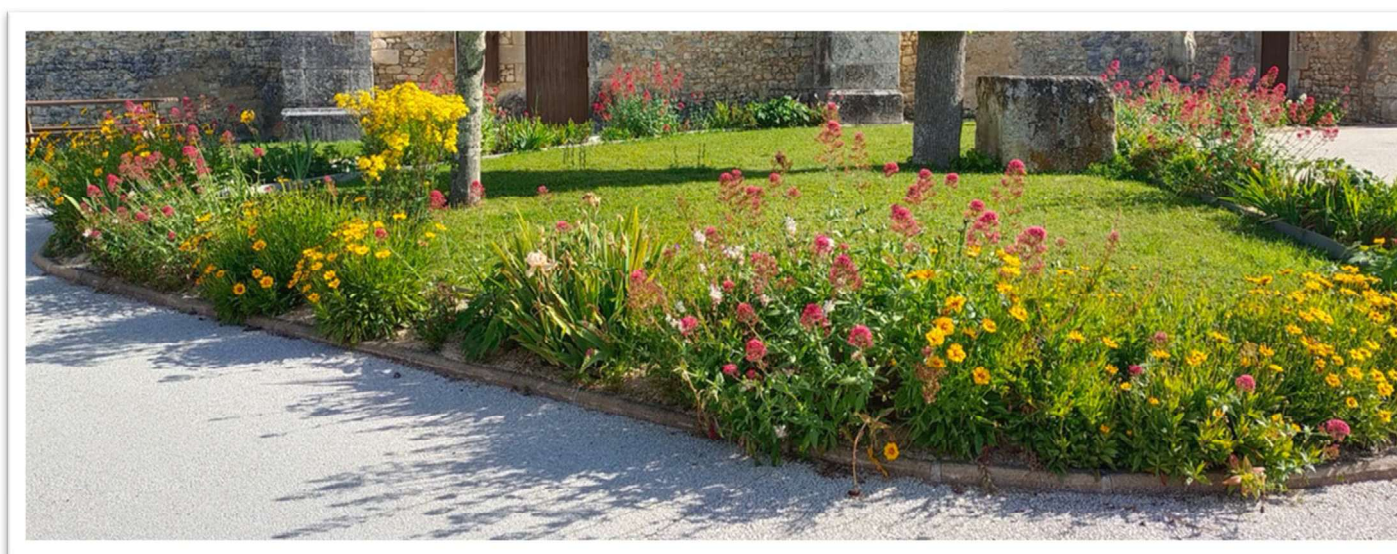
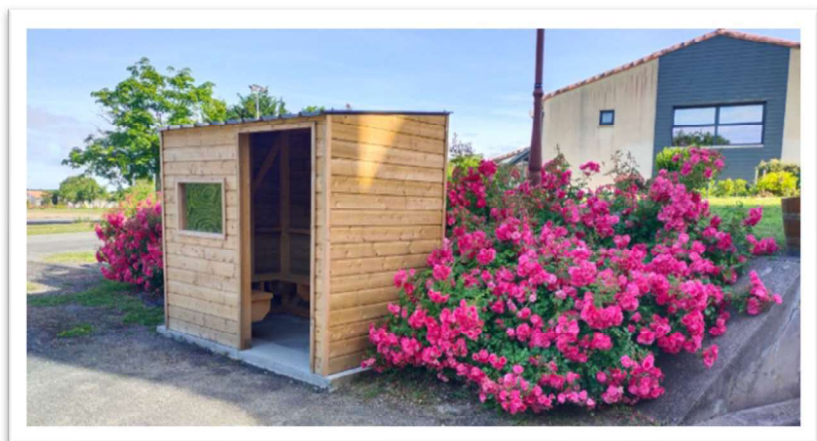


✿ Une mise en sécurité des routes de la Cimendière et de la fontaine du Breuil.

✿ La rénovation en bicouche de voies communales de l'impasse des Fargues et celle au lieu-dit le Maine.



Fleurissement du centre bourg



Le jardin public

La création du jardin public est l'action forte de notre mandat.

Un programme réalisé par l'équipe du chantier d'insertion « la Haute Saintonge Fleurie »

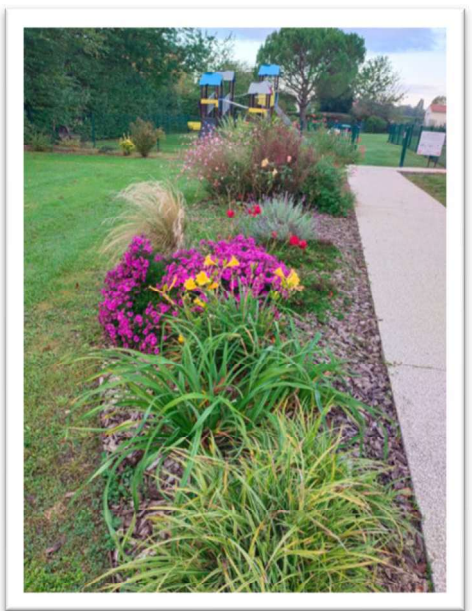
✧ 640 heures de travail

✧ Près de 1 000 végétaux d'une soixantaine de variétés.

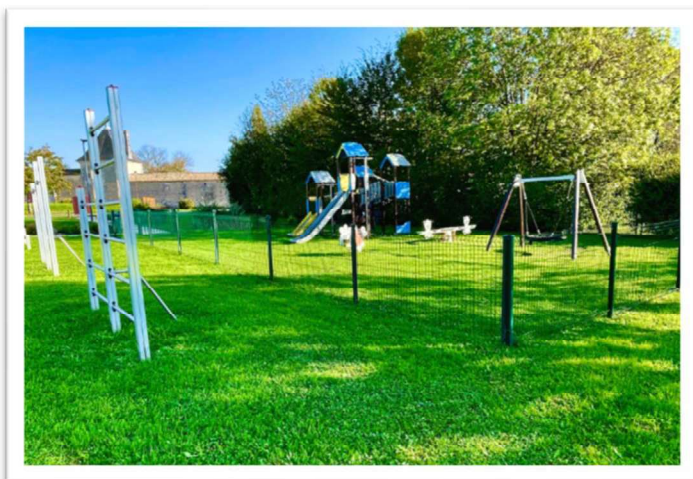


Véritable projet de végétalisation sur un espace de 4 500 m² qui favorise la Biodiversité. Les plantes et arbustes choisis sont peu gourmands en eau et l'utilisation de cette dernière très réduite par un paillage et la mise en place d'un système d'arrosage en goutte à goutte.

Cet espace de bien-être dispose d'un éclairage solaire à détection qui borde le chemin piétonnier



Aire de jeux et terrain de pétanque



Réseaux

La municipalité veille à ce que l'espace public soit agréable et convivial tant au niveau du centre bourg que des principaux hameaux.

- ✦ Extension de l'éclairage public sur les rues annexes du centre bourg et les hameaux.
- ✦ Modernisation de tout l'éclairage public en lampe LED.
- ✦ Remplacement de l'éclairage public au niveau du parking de la salle des fêtes avec quatre luminaires solaires à détection.
- ✦ Favoriser les économies d'énergie avec la limitation de l'éclairage jusqu'à 23 heures.



Socio-culturel et bien-être

Soucieuse de créer du lien social, la municipalité s'est engagée à consacrer du temps, de l'énergie et des moyens en faveur de ses administrés.

- **De petits gestes de bienveillance** destinés aux habitants de plus de 65 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année et au premier mai.



- **Installation d'une boîte à livres** devant la salle de l'écomusée

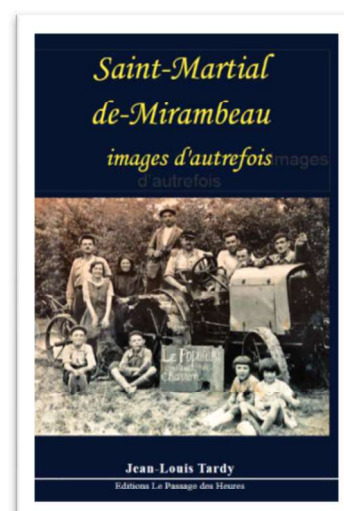


Un livre sur l'histoire de notre commune

Deux conseillers municipaux Jean-Louis TARDY et Fabienne GOYON se sont fortement investis pendant de long mois dans ce projet.



Le 23 mars 2024, à l'occasion de la sortie du livre « images d'autrefois de Saint Martial de Mirambeau », une centaine de personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes. La municipalité a offert un exemplaire aux habitants de 65 ans et plus.



Atelier ludique autour de la tablette.



A l'initiative d'une adjointe l'atelier propose de découvrir le monde numérique sous le côté ludique deux vendredis dans le mois.

Cette année, grâce à l'aide de Monsieur DUFLLOT habitant de la commune vous pourrez retrouver vos ancêtres et apprendre à confectionner votre arbre généalogique tout cela grâce à internet.



Les entrées de commune



La commune a matérialisé ses entrées de bourg sur les axes communaux par des panneaux d'agglomération et un fleurissement sous formes de bulbes pluriannuel.

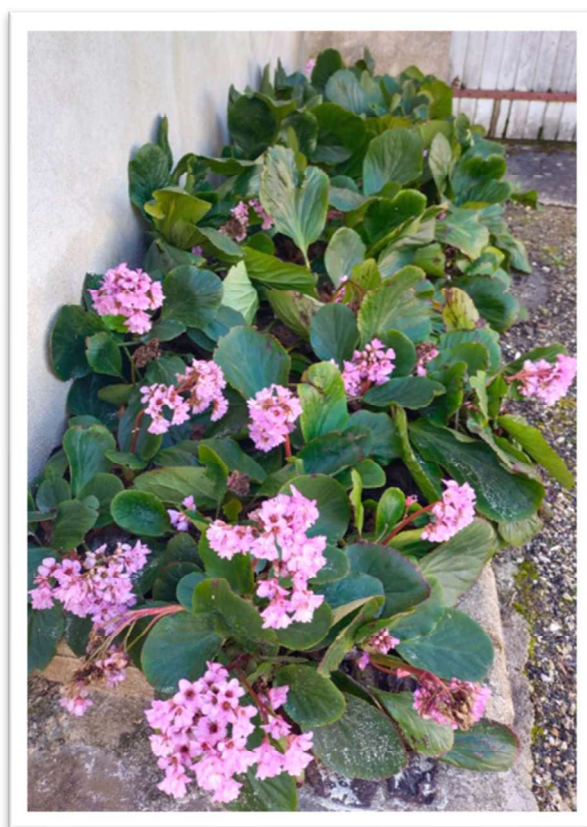
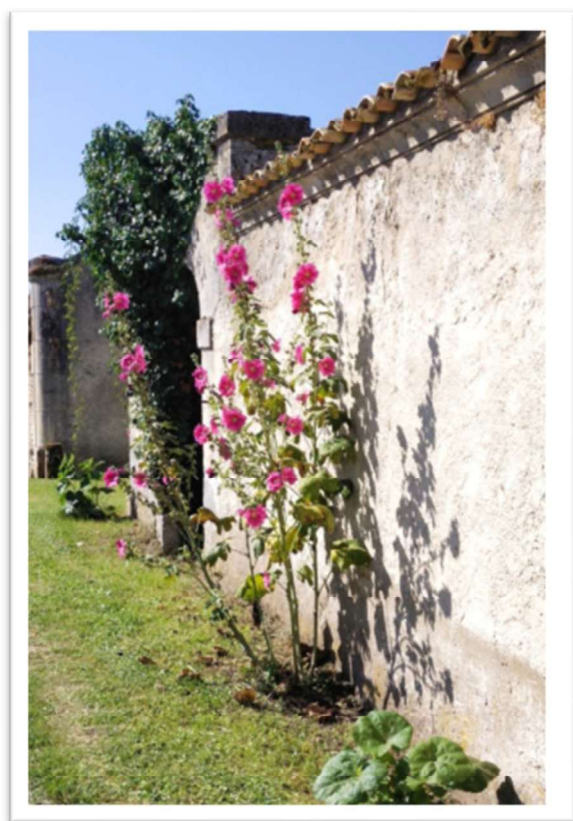
Une jachère fleurie est implantée à la sortie nord du village.



La prochaine étape est de reproduire cette initiative sur les autres points d'agglomération.

Le centre bourg et les abords des bâtiments publics

La commune a réhabilité les trottoirs et la place principale. Les plantes en pieds de murs sont préservées et l'entretien favorise le développement des roses trémières qui poussent naturellement.





Devant la mairie une petite haie d'arbustes et une végétation entoure l'espace vert.

La salle des fêtes est ornée de vivaces et de plantes grasses.

Un massif fleuri imposant meuble l'espace entre l'église, la place du 8 mai et la salle de l'écomusée.

L'ensemble donne un accueil chaleureux. L'entretien régulier donne une bonne image pour tous ceux qui viennent dans nos édifices publics.

De nouvelles plantations sont prévues à l'arrière de l'église.



Le cimetière

La non-utilisation depuis plusieurs années de traitements phytosanitaires a conduit la commune à mener une réflexion sur une nouvelle gestion du cimetière en privilégiant ce lieu de recueillement.

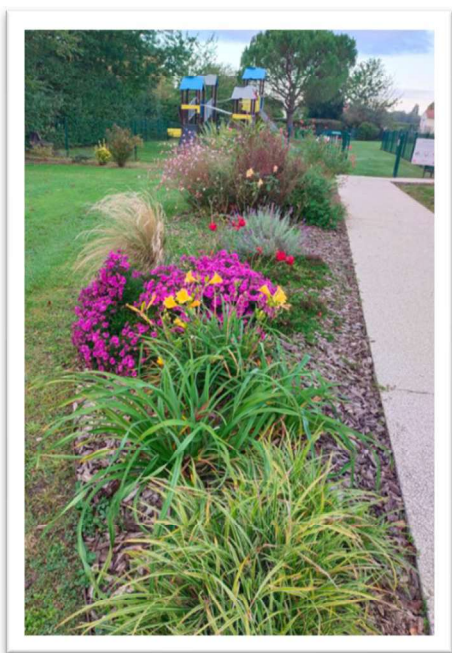
Les employés interviennent régulièrement et les larges espaces verts sont préservés. L'espace du columbarium est désherbé manuellement.

La réfection des allées intègre une bande végétalisée.

Des bacs de tri sont installés à l'entrée du cimetière.



Parc et espace loisirs



La création du jardin public met en valeur tout l'espace situé à l'arrière de la salle des fêtes et donne un joli site de convivialité avec l'aire de jeux des enfants et le terrain de pétanque.

Le retour des habitants est très positif.

Une réflexion est en cours pour agrémenter les grands espaces libres que dessinent les massifs.

Les espaces naturels

Les trois sites champêtres fleuris et arborés autour de la rénovation des lavoirs et fontaines offrent une image touristique et une qualité de vie à notre commune.





Projets de développement

Rénovation de l'ancienne Épicerie en logement locatif



Le début des travaux débutera à la fin du premier trimestre 2025. Cette nouvelle construction en centre bourg face à l'église deviendra le onzième logement locatif de la commune.

Achat immobilier au centre bourg

Cette acquisition permettra de disposer d'un bâtiment de 200 m² et d'un espace vert qui viendra rejoindre le parking à l'arrière de la salle des fêtes.

Valorisation des déchets verts

Une convention est en cours de signature avec la CDCHS qui se dote de broyeurs pour la valorisation des déchets verts de nos espaces. La commune réfléchit pour proposer aux habitants ce service.

Étang au lieudit « Les Crottes »

À la suite de son acquisition en 2023 la commune dispose d'un étang sur une parcelle de terre d'une contenance de 6 800 m².

Outre la conservation d'un patrimoine local, cet étang est maintenant référencé dans le cadre de notre défense incendie communale.

Une réflexion est en cours pour arborer la partie haute du terrain.

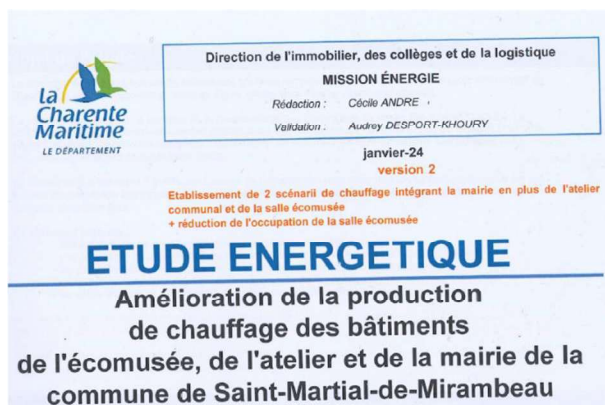


Hameau de la Barillauderie

Acquisition en cours de 4 parcelles de bois taillis d'une surface de 660 m² au centre du hameau. Ce site sera aménagé en un nouvel espace vert en conservant un sous-bois. Le puit sera rénové et mis en valeur.

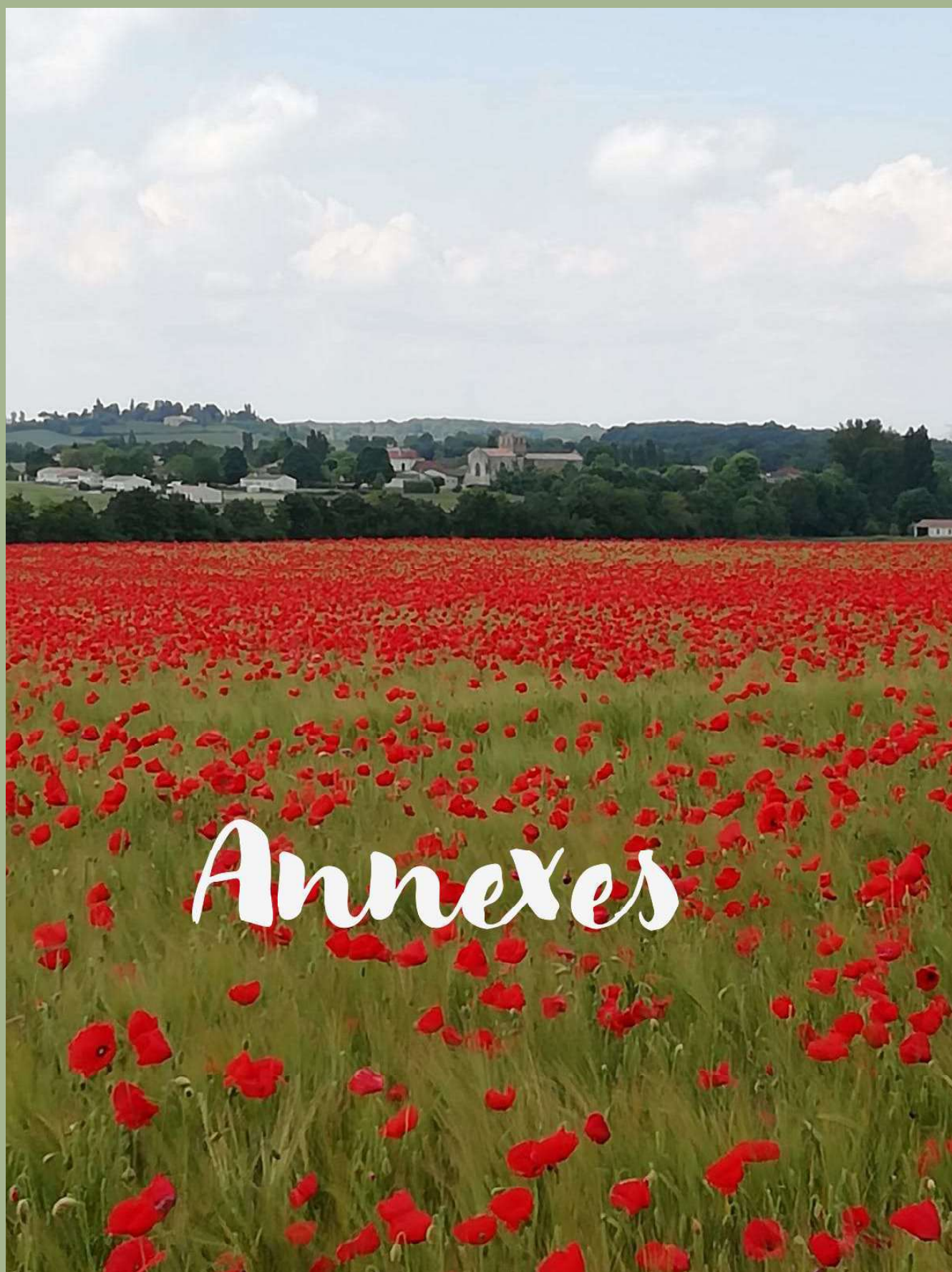


Projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux



Plantation sur une parcelle d'un hectare

Une réflexion sera engagée pour décider d'une replantation d'arbres en tenant compte de la proximité des noyers existants qui ont eu beaucoup de difficultés à se développer.



Annexe 1 - Présentation de la commune

Adresse Mairie : 10 rue du bourg 17150 Saint Martial de Mirambeau

Téléphone : 05.46.49.67.40

Site Internet : <https://saintmartialdemirambeau.fr>

E-mail : mairie@saintmartialdemirambeau.fr

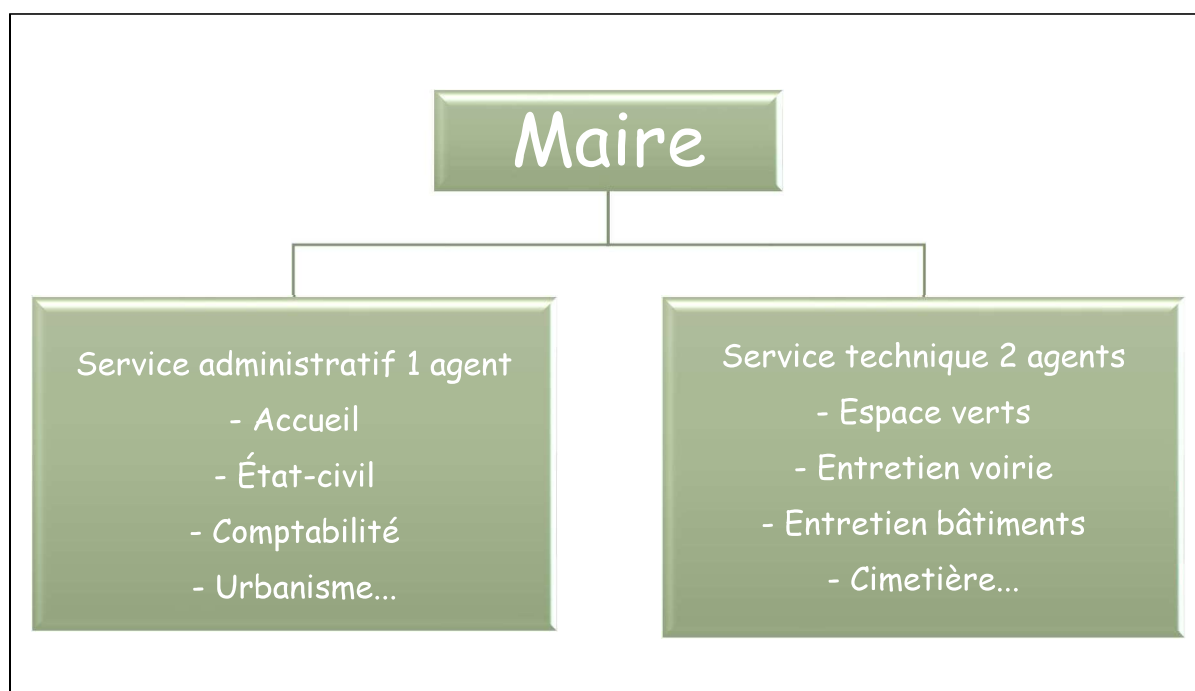
Page Facebook : Commune de Saint Martial de Mirambeau

Nom du Maire : Bruno ROBERT

Le service administratif : Angélique GUICHARD

Le service technique et espaces verts : Joachim GRUGET et François BLAS

Nombre de bénévoles qui participent au fleurissement de la commune : 2



Annexe 2 - Organisation de la visite

Accueil en Mairie salle du conseil

➤ En voiture

Départ de la mairie - direction moulin de la garde -> chez Chagné

- **Arrêt** au Lavoir espace champêtre de Pas Y Bled -> Loirat -> Lorineau
- **Arrêt** les Terriers -> Bergis
- **Visite à pied** du hameau -> chemin rural -> hameau de la Barillauderie
- **Arrêt** aménagement du sous-bois -> Chez Viaud
- **Visite à pied** de lavoir espace champêtre de chez Viaud -> direction le bourg
- **Visite à pied** du cimetière

-> Rue des Moines -> Pas Richard -> chemin de randonnée

- **Arrêt** l'espace champêtre des étangs aux Crottes -> Le Chêne -> Semillac ->
- **A pied** par de chemin de randonnée en passant par les étangs de Beauséjour.

En voiture

-> Hameau de chez Brunet Bouit -> chemin blanc -> Le Maine -> entrée du Bourg ->

- **Visite à pied** au Lavoir espace champêtre de la Fontaine du Breuil
- **Visite à pied** du bourg

-> Route des bletelles

-> impasse des Fargues

-> cheminement doux

-> Place du 8 mai -> église (visite)

-> salle des fêtes (visite)

-> Cheminement doux -> aire de jeux -> jardin public

Retour en Mairie salle du conseil.

Composition de la délégation

- Bruno ROBERT : Maire
- Sophie BOSSIS : Adjointe responsable des animations
- Joachim GRUGET : Responsable des services techniques
- Romain Bienvenue : Responsable de l'équipe d'insertion « La Haute Saintonge Fleurie »

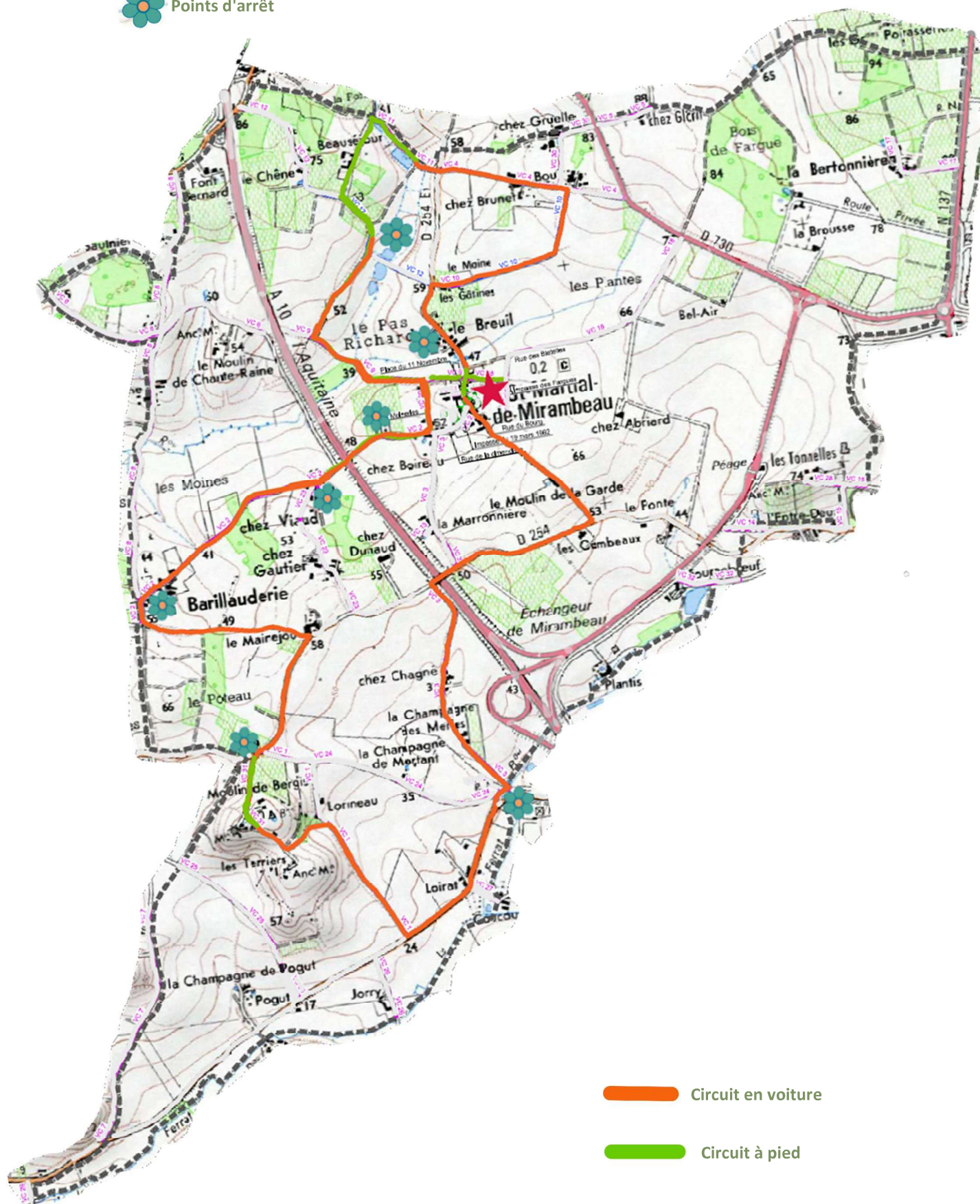
Annexe 3 - Le plan de la visite



Accueil à la mairie



Points d'arrêt



SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU

A la recherche d'une fleur pour la commune

Le sujet du fleurissement du village a été abordé lors du conseil municipal du 15 octobre



HAUTE SAINTONGE n°43
Vendredi 23 octobre 2020

Les membres du conseil municipal se sont réunis le 15 octobre. © G.M.

Lors du conseil municipal, Fabienne Goyon, première adjointe, a informé ses collègues sur son désir de réaménager les espaces verts du centre bourg afin de pouvoir concourir au niveau départemental. L'objectif ? Obtenir une fleur pour le concours départemental des villages fleuris.

L'entreprise Héraud sera chargée de planter une haie d'hortensias autour de l'église après avoir fait un apport de bonne terre acide afin que ces arbustes puissent fournir une floraison accrue d'inflorescences roses ou bleues. Sur le parking de la salle des fêtes, des rosiers seront plantés par l'entreprise locale Agasant. Elle sera également en charge des plantations d'arbustes à fleurs devant la mairie. L'ensemble de ces travaux est estimé à 4 000 euros.

Une aide de 280 euros

A la suite du conseil municipal, le maire a également annoncé la réception d'un courriel de l'associa-

tion des maires de France au sujet de la catastrophe qui a eu lieu dans l'arrière-pays niçois. Les membres ont alors décidé de donner une aide à hauteur d'un euro par habitant. Considérant que la commune compte 276 habitants selon les chiffres de l'INSEE 2020, elle versera une aide arrondie de 280 euros pour les endroits sinistrés par la tempête Alex.

Le maire a également informé les membres de son conseil municipal quant à son entretien avec Bastien Tenaillieu. Un jeune homme, souhaitant préparer un bac professionnel en alternance pour la gestion des pollutions et de la protection de l'environnement. Bruno Robert n'a alors pas manqué de montrer les avantages pour les deux partis. Le diplôme préparé par le futur bachelier, s'insère dans le programme de l'équipe municipale. Le tutorat de Bastien sera assuré par un des employés municipaux, sous le couvert du maire. ■ G.M.

SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU — HAUTE SAINTONGE n°69

Vendredi 23 avril 2021

« De la disponibilité, des idées et de la passion »

L'héritage fructueux de l'ancien maire Pierre Bossis a laissé un matelas financier confortable pour l'équipe municipale. Entretien avec l'actuel maire, Bruno Robert.

Haute Saintonge/Le Littoral : Vous êtes le maire depuis un an et pourtant vous n'aviez jamais été conseiller municipal auparavant. Comment voyez-vous cette mission ?

Bruno Robert : J'ai retrouvé l'environnement de la vie associative où pendant plus de 20 ans j'ai occupé le poste de président d'association. Etre à l'écoute, rassembler et unir une équipe pour bâtir des projets collectifs au service d'un plus grand nombre, ça a été ma devise. Cet environnement nécessite de la disponibilité, des idées et de la passion.

Comment avez-vous trouvé les comptes de la commune ?

J'ai trouvé des finances très saines, l'ancienne municipalité a conservé les acquis de Pierre Bossis, ancien maire de plusieurs mandatures, qui a toujours œuvré pour acquérir de l'immobilier localif.

Le conseil municipal est issu de deux listes, tous les élus travaillent ensemble ?

Aujourd'hui le conseil municipal fonctionne en harmonie, tous



Maire de la commune depuis un an, Bruno Robert entend faire participer la population aux actions mises en place. © J.-M.C.

les conseillers, issus des deux listes, s'investissent dans les trois groupes de travail mis en place et valident à l'unanimité les décisions du conseil municipal.

Quelles sont vos priorités ?

Poursuivre le programme, qui s'inscrit dans une participation col-

lective avec la population : création d'un site internet de la commune, bulletin trimestriel, plus de permanence d'élus, engagement de la commune pour le label Villages fleuris, achat de podium pour favoriser les soirées dans la salle des fêtes, etc. ■ G.M.

Au service des petites communes

La municipalité utilise pleinement les services mis à disposition des communes par la Communauté de communes de Haute-Saintonge (GDCHS).



Quatre sites ont été retenus dans la commune pour planter plus de 300 arbustes et vivaces. © G.M.

Fin octobre 2020, une équipe des brigades vertes est venue nettoyer la partie haute du ruisseau la Mollie. Cette action a redonné vie au cours d'eau et favorisé une zone de biodiversité avec la bande enherbée mise en place par les agriculteurs riverains. Un entretien régulier sera réalisé selon les besoins par les employés municipaux pour per-

dans le parcours du chemin de randonnée Jacques-Fumé.

Depuis le 1er janvier 2021 une convention, de mise à disposition de personnel pour une durée de sept heures par semaine a été signée avec la Communauté de communes de Haute-Saintonge (GDCHS) dans le cadre d'une opération menée par le

l'insertion sociale et l'accompagnement dans l'emploi des bénéficiaires du RSA.

Depuis la mi-avril, dans le cadre d'une nouvelle convention, l'équipe du chantier d'insertion Haute-Saintonge fleurie réalise des travaux d'aménagement d'espaces paysagers.

300 arbustes et vivaces

Quatre sites de plantation ont été retenus par la municipalité : les aires de repos de Pas Y Bléd et de la Fontaine du Breuil, une haie champêtre au lieu-dit le Breuil et un massif de vivaces entre l'église et la mairie. Au total, c'est un peu plus de trois cents arbustes et vivaces qui viendront embellir la commune. La municipalité de Saint-Martial-de-Mirambeau tient à remercier le président et les équipes d'intervention de la GDCHS pour ce large panel de services qui représente un soutien essentiel à la commune. ■



L'équipe **des Boucles de Charente-Maritime APOGÉ Cyclisme** organisera les 42èmes Boucles de la Charente Maritime les 9, 10 et 11 mai 2025, une épreuve qui est, à nouveau, inscrite au calendrier national élite de la fédération française de cyclisme et qui accueillera 24 équipes sélectionnées parmi les meilleures équipes amateurs françaises. Le programme est le suivant :

- Vendredi 9 mai : 1ère étape Virollet - Pons
- Samedi 10 mai matin : 2ème étape contre la montre Jonzac - Saint-Germain de Lusignan
- Samedi 10 mai après-midi : 3ème étape Saint-Léger - Pont l'Abbé d'Arnoult
- **Dimanche 11 mai : 4ème étape Bougneau - Saint-Martial de Mirambeau**

Festival des Notes Bleues

« 15^{ème} Edition »

Samedi 5 juillet 2025



